



Septembre 2019- n°2019 – 144

Infos rapides

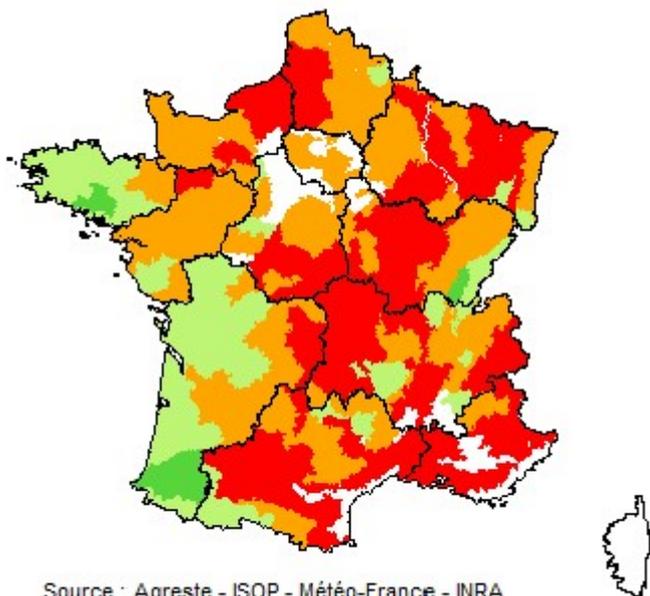
Prairies permanentes productives vues par ISOP - 6/7

En septembre, nouvelle dégradation de la production cumulée d'herbe

Au 20 septembre, la production cumulée des prairies permanentes se dégrade encore (-22 % par rapport à la pousse de référence à la même période). Le déficit de pousse concerne plus des trois quarts des régions fourragères du territoire et un tiers connaît un déficit important. Toutefois, à l'image des régions situées sur la façade atlantique, moins affectées par ce déficit, la Bretagne et le sud de la Nouvelle-Aquitaine affichent une pousse cumulée normale. La pousse estivale, comprise entre le 20 juin et le 20 septembre, a été particulièrement faible en 2019. Elle s'établit à 23 % de la pousse d'été de référence.

Indicateur de rendement des prairies permanentes, par régions fourragères, au 20 septembre 2019

Une pousse cumulée en déficit important à l'Est d'un axe Nord-Sud



Source : Agreste - ISOP - Météo-France - INRA

L'indicateur de rendement des prairies permanentes ISOP, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1982-2009.

La légende des graphiques et cartes présentant des ratios de pousse cumulée (ou indicateur de rendement ISOP) par rapport à une valeur de référence, correspond aux classes suivantes :

- Déficit important : 75% et moins ;
- Déficit faible : de plus de 75% à 90% ;
- Normale : de plus de 90% à 110% ;
- Excédent : plus de 110%.

Bilan de campagne

Les faits marquants

Les températures élevées de l'été ont stoppé la pousse d'herbe

Au 20 septembre 2019, le déficit de la pousse cumulée des prairies permanentes s'accroît au niveau national (-22 % par rapport à la pousse de référence à la même période). L'indicateur de rendement ISOP s'établit à 78 %.

Au 20 septembre, la pousse cumulée représente 70 % de la pousse annuelle de référence, contre 90 % habituellement (1982-2009).

Plus des trois quarts des régions fourragères sont désormais en déficit, en particulier sur l'est du territoire. Un tiers connaît même un déficit important (indicateur de rendement ISOP < 75 %). Cinq régions administratives sur douze (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire,

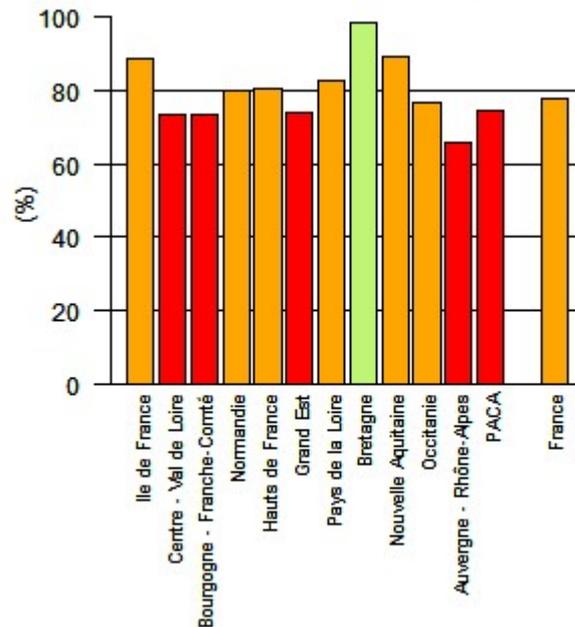
Grand Est et PACA) affichent également un tel déficit. A l'opposé, les régions de la façade atlantique sont moins impactées. Seule la Bretagne conserve une pousse cumulée normale (indice ISOP établi à 99 %).

En 2019, la pousse d'été (du 20 juin au 20 septembre) est particulièrement faible (23 % de la pousse d'été de référence). Les deux épisodes de canicule en juin et juillet, cumulés aux faibles précipitations, ont stoppé la pousse d'herbe. La quasi-totalité des régions fourragères (96 %) a une pousse estivale déficitaire.

Les indicateurs

Une production cumulée d'herbe déficitaire sur la quasi-totalité du territoire

Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région administrative, au 20 septembre 2019

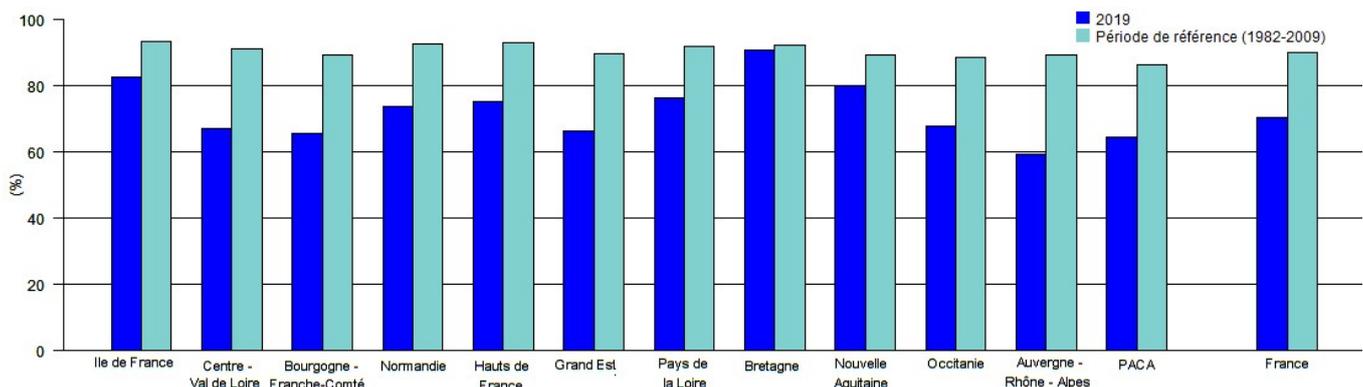


Source : Agreste - ISOP - Météo-France - INRA

Mise en perspective

Au 20 septembre 2019, la pousse d'herbe est inférieure de 20 points à celle de la période de référence

L'avancée de la pousse* au 20 septembre 2019



Source : Agreste - ISOP - Météo-France - INRA

*Pousse cumulée en septembre, depuis le début de la campagne, en % de la pousse annuelle de référence

Méthodologie

Le système ISOP - Informations et Suivi Objectif des Prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors pourtour méditerranéen et petite couronne parisienne.

Le système ISOP calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au dessus de 1000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne simule pas l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédo-climatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1982-2009.

ISOP est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRA et le SSP.

Cet Infos rapides ne traite que des résultats des prairies permanentes productives.

Pour en savoir plus

« Informations et Suivi Objectif des Prairies – guide d'utilisation », Chiffres et Données Agriculture n°134, mars 2001.

« Les prairies en 1998 », Chiffres et Données Agriculture n°128, décembre 2000.

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

On y trouve notamment :

- les données historiques (jusqu'à N-1) concernant la production et les surfaces des prairies dans la rubrique « Statistique Agricole Annuelle ».
- pour l'année N, les données sur les grandes cultures, y compris le maïs fourrage, dans la rubrique « conjoncture agricole » sous le thème « Grandes cultures et fourrages » .



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Sabine Lombard
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2019

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)